

ARARE
Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés
Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.
32, rue Gassendi 75015 Paris www.arare.fr

Nicolas MIGUET
Président de l'ARARE.

Paris, le 22 juin 2015.

LRAR + fax

TRES URGENT

**Monsieur Frédéric Michelland,
Président du directoire
Monsieur Pierre Gadonneix,
Président du Conseil de Surveillance
Latécoère SA
135, rue de Périole
31500 TOULOUSE**

Messieurs,

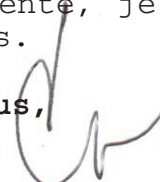
Je fais suite à mon courrier du 26 mai resté étrangement sans réponse de votre part. J'ai le plaisir de vous confirmer que je représenterai plusieurs centaines d'actionnaires de Latécoère SA lors de votre AG du lundi 29 juin prochain. Au nom des près de 400 actionnaires individuels qui m'ont déjà donné pouvoir pour les représenter (qui pèsent ensemble déjà environ 4% du capital de votre société, sous réserve d'autres pouvoirs à venir), je vous demande de nouveau de bien vouloir effectuer une modification à l'ordre du jour projeté de cette réunion (BALO du 25 mai et avis rectificatif du 12 juin).

Comme pour Eurotunnel, Peugeot SA, Belvédère et tant d'autres sociétés ayant effectué une restructuration de leur dette pour partie par conversion de créance avec abandon du droit préférentiel de souscription, nous vous demandons de faire comme lors de la précédente restructuration de dette de votre société : compenser l'abandon du DPS par la distribution de BSA aux actionnaires comme aux porteurs de BSA.

Je vous demande donc de manière forte et résolue -au nom de mes mandants- d'ajouter à l'ordre du jour une résolution indiquant "en substance" que pour compenser l'abandon de leur droit prioritaire de souscription, "il sera distribué gratuitement des BSA 2018, exerçables en numéraire jusqu'au 31 juillet 2018 au prix de 8,06 euros pour une action nouvelle à raison d'un BSA pour chaque action détenue à la date du 30 juin 2015 (environ 11,5 millions d'actions) et d'un BSA pour deux BSA émis par la société et non exercés (environ 4,2 millions de BSA encore en circulation, qui donneront donc droit à 2,1 millions de BSA 2018).

Dans cette attente, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments distingués.

Bien à vous,


Nicolas MIGUET,
Président de l'Arare.

Ci joint : copie de mon courrier LRAR du 26 mai dernier.